



Atelier soutien à la parentalité

Que l'on soit parent en situation de handicap ou parent d'un enfant en situation de handicap, il est possible de se faire aider pour prendre en compte les besoins particuliers dans la vie quotidienne : des conseils pour mieux organiser sa vie, un soutien psychologique, une écoute de la part de d'autres parents qui ont la même expérience de vie, etc.

Être parent en situation de Handicap

- Accompagner son enfant pendant la première année

Le bébé a besoin d'être manipulé plusieurs fois dans la journée : change, toilette, bain, biberon, habillage, câlins, etc. Pour effectuer tous ces gestes, un parent en situation de handicap peut mettre trois fois plus de temps qu'un parent valide. Cela lui demande une meilleure organisation et davantage d'anticipation.

Il importe aussi de bien réfléchir en amont à l'accessibilité des pièces, aux aides humaines lorsque cela est possible et aux moyens techniques (notamment le matériel de puériculture adapté) qui seront nécessaires pour s'occuper de l'enfant et prendre en compte ses évolutions au fil des mois et des ans.

À partir de 3 ans, l'enfant commence à prendre conscience du regard des autres et perçoit la différence de ses parents. Il est donc préférable de bien lui expliquer la singularité de sa situation d'enfant de parent en situation de handicap et de communiquer afin qu'il ne soit pas déstabilisé par certains commentaires ou situations. Il pourra ainsi plus facilement appréhender les questions de personnes extérieures. En fréquentant les lieux de collectivité des enfants (crèches, écoles, etc.), les parents handicapés habituent les autres enfants et leurs parents au handicap.

Avoir un enfant avec des besoins particuliers

- Faire face à l'annonce des besoins particuliers de son enfant

Pour de nombreuses personnes, l'annonce du handicap de leur enfant est vécue comme un basculement dans leur vie dont ils ont du mal à « se remettre », même longtemps après le diagnostic. Pour trouver un soutien psychologique, il vaut alors mieux se tourner vers un professionnel spécialisé, plutôt que vers ses proches avec qui on pourra ainsi préserver des relations d'un autre ordre, très précieuses également

- Trouver du soutien

En complément du soutien psychologique, il est recommandé d'échanger et de trouver du soutien auprès de parents qui vivent la même expérience, avec les mêmes difficultés, mais ayant pris du recul et ayant la capacité, voire l'expertise, d'écouter et de conseiller des parents encore démunis face à leur nouvelle situation. Concrètement, cet accompagnement entre pairs prend la forme de groupes de paroles, de rendez-vous plus ou moins informels et de lieux d'accueil, etc.

Objectif du soutien à la parentalité et d'un groupe de parole :

- Les compétences de chacun des parents sont reconnues dans leurs différences et complémentarités.*
- Chacun des parents bénéficie d'un soutien pour faire face aux difficultés engendrées par les besoins particuliers de leur enfant.*
- Les professionnels s'appuient sur les potentialités des parents et favorisent au maximum la collaboration.*
- L'entraide entre parents est favorisée.*
- Le soutien aux deux parents et au couple facilite la mise en œuvre des soins et de l'accompagnement de l'enfant.*

- *Aider les familles à trouver des solutions face aux besoins particuliers de leur enfant en s'appuyant sur les échanges entre parents et/ ou sur les connaissances des professionnels*
- *Orienter les familles vers des lieux spécialisés suivant les besoins*
- *Accompagner et reprendre le développement de l'enfant*
- *Accompagner et soutenir les parents d'enfant présentant des besoins particuliers de la naissance à 6 ans*
- *Accompagner et soutenir le rôle de parents en situation de handicap ou non et envers leur enfants qui présentent ou non, des besoins particuliers par le biais d'un atelier de partage*

Séances prévues :

- *une séance le mercredi 18 octobre 2023 de 10h à 11h30 à Thiers*
- *une séance le mercredi 15 Novembre 2023 de 10 à 11h30 à Saint Eloy Les Mines*
- *Une séance le mercredi 6 Décembre 2023 de 10 à 11h30 à la CCI de Ambert (Salle 20 et 40)*

Il y a la possibilité d'un moyen de garde sur place (Atelier Lecture par Lire et Faire Lire pour les enfants)